

FACULTE DES SCIENCES

Expéditeur	O B J E T	Destinataires
Laure Michelangeli – SG de la Faculté des sciences	Compte-rendu du conseil plénier	<ul style="list-style-type: none"> - Les participants - Yannick VALLEE - Edouard OUDET - Pascale HUYGHE - Agnès VERE
Date		
27 septembre 2021		

Participants

Collège A

PRENOM	NOM	COMPOSANTE	présent.e / absent.e ?	Représenté.e par
Hervé	BEUST	OSUG	Excusé	Nicolas GONDREXON
Julia	DE BERNARDY DE SIGOYER	PHITEM	Excusée	Ana LACOSTE
Jonathan	FERREIRA	PHITEM	Excusé	Ana LACOSTE
Nicolas	GONDREXON	CHIMIE BIO	Présent	
Ana	LACOSTE	PHITEM	Présente	
Yves	LEDRU	IM2AG	Présent	
Sana	LOUHICHI	IM2AG	Excusée	Nicolas GONDREXON
Andréa	PULITA	IM2AG	Présent	
Stéphane	REYNAUD	CHIMIE BIO	Excusé	
Claire	VOURC'H	CHIMIE BIO	Excusée	

Collège B

PRENOM	NOM	COMPOSANTE	présent.e / absent.e ?	Représenté.e par
Mohamed	BENHAROUGA	CHIMIE BIO	Excusé	
Brice	BOUDEVILLAIN	OSUG	Présent	
Matthieu	BRIFFAUT	PHITEM		
Benjamin	CROSS	PHITEM	Présent	
Frédérique	LEBLANC	IM2AG	Présente	
Anne	PARREAU	IM2AG	Présente	
Ludovic	PELOSI	CHIMIE BIO	Présent	
Signe	SEIDELIN	PHITEM	Présente	
Gilles	SERASSET	IM2AG	Présent	
Nicolas	SIEFFERT	CHIMIE BIO	Présent	

Collège C

PRENOM	NOM	COMPOSANTE	présent.e / absent.e ?	Représenté.e par
Sylvie	CANAVESIO	CHIMIE BIO	Excusée	Jérôme RUPIED
Raphaël	DUMONT	DLST	Excusé	
Gérard	FORESTIER	IM2AG	PRESENT	
Michel	GAY	OSUG	PRESENT	
Hélène	GUYARD	OSUG	Excusée	
Laurence	MARTELLE	DLST	PRESENTE	
Nathalie	MONNIER	PHITEM	Excusée	Jérôme RUPIED
Dominique	MOREIRA	IM2AG	PRESENTE	
Jérôme	RUPIED	CHIMIE BIO	PRESENT	

Collège D

PRENOM	NOM	COMPOSANTE	présent.e / absent.e ?	Représenté.e par
Cyann	BUISSON	PHITEM	Excusé	
Valentin	PONCET	PHITEM	Excusé	

Personnalités extérieures

PRENOM	NOM	COMPOSANTE	présent.e / absent.e ?	Représenté.e par
Didier	BRESCH		Excusé	
Jeany	JEAN BAPTISTE		Excusée	
Sandrine	PICARD		PRESENTE	
Francis	PITHON		PRESENT	

Membres de droit

PRENOM	NOM	COMPOSANTE	présent.e / absent.e ?	Représenté.e par
Laurent	DESBAT	IM2AG	Excusé	Yves LEDRU
Nathalie	COTTE	OSUG	Excusée	Yannick VALLEE
Gilles	HENRI	PHITEM	PRESENT	
Yves	MARKOWICZ	DLST	PRESENT	
Anne	MILET	CHIMIE BIO	PRESENTE	
Yannick	VALLEE		PRESENT	

Invités

COLLEGE	PRENOM	NOM	COMPOSANTE	présent.e / connecté.e / absent.e
Invité DAC	Marianne	DE LAMBERTERIE	IM2AG	EXCUSEE
	Chantal	FAYOLLE	DLST	EXCUSEE
	Isabelle	HEMART	PHITEM	EXCUSEE
	Leslie	HOLLETT	OSUG	EXCUSEE
	Caroline	KLEIN	CHIMIE BIO	PRESENTE
Invité Dir pôle	Sophie	ACHARD	MSTIC	EXCUSEE Représentée par Christine LESCOP
	Jean-Charles	AUGEREAU	PAGE	PRESENT
	Pascal	MOSSUZ	CBS	EXCUSEE
	Nicolas	RETIERE	PEM	PRESENT

• Les autres participants

- Edouard OUDET – Directeur adjoint
- Pascale HUYGHE – Directrice adjointe
- Laure MICHELANGELI – Secrétaire générale
- Agnès VERE – Assistante de direction

La séance est ouverte par Yannick Vallée à 9h37.

Sur les 41 membres du conseil (hors invités), 23 sont présents, 8 sont régulièrement représentés, 10 sont excusés et non représentés. Avec un total de **31 votants** (présents –ou représentés), les règles de quorum décrites à l'article 7 des statuts de la FdS sont respectées.

Les différents points à l'ordre du jour sont successivement abordés. Le support de présentation, est joint en annexe à ce compte rendu.

1. Informations du Directeur

Yannick Vallée présente Agnès Vérè, l'assistante de direction de la Faculté des sciences. Elle a pris ses fonctions à temps plein depuis le 13 septembre.

Il évoque ensuite l'installation effective de toute l'équipe de la Faculté des sciences au dernier étage du bâtiment B, à l'UFR PhITEM au 230, rue de la Physique à Saint-Martin-d'Hères. Il remercie chaleureusement Gilles Henri d'accueillir la Faculté des sciences.

Enfin, en réponse à une question écrite de Sana Louhichi, il rappelle où trouver les divers documents indispensables à la tenue des conseils :

- Les ordres du jour de tous les conseils sont accessibles depuis l'intranet de la Faculté des sciences
- Les comptes-rendus des seuls conseils pléniels le sont également
- Les documents supports associés aux points inscrits aux ordres du jour sont mis en ligne sur Alfresco

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 29 juin 2021

Benjamin Cross s'étonne de ne pas avoir vu retranscrite dans le compte-rendu son observation envoyée par mail le 2 juillet dernier à l'issue de la séance du 29 juin. Il souhaite en effet que soit ajoutée, à la fin du paragraphe 5 en page 4, la mention suivante : « Benjamin Cross regrette le recrutement d'ingénieurs pédagogiques externes sans que des enseignants-chercheurs de l'établissement ne soient préalablement sollicités pour requérir leur motivation à assumer les missions ».

Sous réserve de cet ajout, le compte-rendu de la séance du 29 juin est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3. Présentation du calendrier des conseils de la FdS 2021-2022

Ce calendrier, qui est inséré dans le support de présentation, est également annexé au présent compte rendu.

Yannick Vallée rappelle une élaboration contrainte par les dates des campagnes RH, elles-mêmes enserrées parfois dans un calendrier national. Il souligne également que le créneau du jeudi matin a été retenu comme évoqué lors du conseil du 29 juin dernier. Il y a une seule exception, concernant le jeudi 16 juin, consacré à l'audition des Présidents des comités de sélection. En fonction du nombre de dossiers, il est possible que la matinée se révèle insuffisante. Yannick Vallée indique qu'à ce stade la réservation de la journée relève de la précaution.

Il insiste enfin sur la réservation de trois dates consacrées à la stratégie de la Faculté des sciences, sans pour autant garantir que tous les créneaux seront nécessaires.

Yves Ledru demande à ce que soit tirés les enseignements de l'année écoulée. La campagne de recrutement des personnels ATER est intervenue trop tardivement selon lui. La conséquence immédiate a été que l'UFR IM²AG n'a pas pu pourvoir certains supports ; les candidats ayant préféré s'engager dans d'autres universités qui ont pu manifester un engagement ferme dans des délais anticipés par rapport à l'UGA.

Gilles Serrasset évoque la possibilité d'organiser un vote électronique pour tenter de raccourcir les procédures. En réaction, Nicolas Sieffert déplore l'absence de débat dans une telle configuration. Andréa Pulita se demande si tout mérite réellement un débat approfondi.

Gilles Henri observe pour sa part que le problème n'est pas tant celui du calendrier, que la difficulté de donner aux candidats un accord de principe sous réserve du vote des instances.

4. Campagne d'emplois 2022 : vote des demandes de recrutement des personnels enseignants-chercheurs

En se basant sur le support de présentation et la note explicative (enregistrée sous Alfresco mais également annexée au présent compte-rendu), Yannick Vallée expose le travail de priorisation issu du bureau de la Faculté des sciences, la concertation avec les pôles de recherche et les contraintes de calendrier qui ont conduit à ne recevoir les priorisations des pôles que la veille du conseil.

Il donne la parole à chacun des directeurs de pôles ou leurs représentants présents afin qu'ils exposent la méthode de travail retenue. A l'issue, Yannick Vallée les remercie pour le travail

effectué. Pour la prochaine campagne d'emplois, la Faculté des sciences et les représentants des pôles présents s'accordent sur la nécessité de mettre à profit le travail considérable conduit cette année d'une part, d'anticiper aux mieux les échéances d'autre part et enfin d'organiser la concertation le plus tôt possible.

Avant que le débat ne s'initie, Gilles Henri précise, s'agissant du poste priorisé n°7, que le profil sera plutôt génie civil.

Yves Ledru pour sa part souhaite s'assurer de la réalité de l'engagement de la Présidence sur les postes différés dans la précédente campagne. Yannick Vallée confirme un engagement sur les quatre premiers postes de la liste qui devraient être ouverts au concours en 2022. Il insiste en conséquence sur la nécessité de tenir un argumentaire solide pour que le poste placé en cinquième position soit regardé comme entrant dans le ratio de 10% des postes maintenus au concours cette année 2022.

A cette occasion, Yannick Vallée rappelle que tous les postes différés en 2022 seront compensés par le recrutement d'ATER sous réserve de parvenir à effectivement les recruter (cf. supra).

Le débat qui s'enclenche ensuite entre les membres du conseil porte essentiellement sur les points suivants :

- La traçabilité des emplois vacants

En réponse à une interrogation de Gilles Sérrasset, Yannick Vallée confirme que la liste présentée intègre l'ensemble des supports vacants du périmètre de la Faculté des sciences. Tous ces besoins vont être remontés à la Présidence avec la priorisation décrite dans le support de présentation.

La traçabilité des demandes formalisées par la Faculté des sciences sera évidemment conservée, affirme Yannick Vallée pour répondre à la préoccupation de plusieurs conseillers (notamment Gilles Sérrasset et Nicolas Sieffert).

Yves Ledru indique que les supports vacants de l'IM²AG ne le sont devenus que dans l'année écoulée.

- Les redéploiements

L'essentiel du débat se concentre sur ce thème qui constitue une préoccupation pour les membres du conseil.

Yannick Vallée indique qu'aucun redéploiement n'est envisagé dans la campagne 2022. Il rappelle en outre que le groupe de travail constitué sur cette thématique n'a pas encore rendu ses conclusions. La réflexion sur la définition de critères de redéploiement (la pression étudiante par exemple comme l'évoque Signe Seidelin) n'est donc pas achevée.

C'est à cette occasion que Benjamin Cross souligne que, dans le périmètre de la Faculté des sciences, les capacités d'accueil sont adaptées aux capacités d'enseignement. Il interroge ensuite sur le périmètre des redéploiements (composante ? Faculté des sciences ? UGA ?).

Gilles Sérrasset pour sa part demande, en cas de redéploiements au sein par exemple de la Faculté des sciences, quelle serait la durée de perte du support pour la composante qui aurait accepté temporairement un redéploiement.

A ces deux observations, Yannick Vallée indique que, si des redéploiements devaient intervenir, à terme, à la Faculté des sciences, il serait particulièrement attentif à ce que le mouvement intervienne dans la plus grande transparence. Il se dit en revanche dans l'incapacité de répondre à ce jour précisément sur la question de la durée.

Edouard Oudet conclut sur cette thématique en invitant les conseillers à envisager la richesse que peuvent aussi constituer les redéploiements.

- Les repyramidages

A ce sujet, Gilles Henri évoque le projet ministériel de repyramidage des enseignants-chercheurs en créant une voie de promotion interne temporaire permettant l'accès des maîtres de conférences HDR dans le corps des professeurs d'université.

Les recrutements sur le fondement des dispositions de l'article 46 3° du décret n°84-431 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, sont ensuite largement discutés.

Gilles Henri, qui est membre du groupe de travail dédié, précise qu'il reste encore des inconnues, notamment sur le point de savoir si les postes de maîtres de conférences libérés dans le cadre d'un repyramidage font eux aussi l'objet d'un recrutement différé.

Les discussions avec les directeurs de pôle ou leurs représentants révèlent des positions différentes sur les recrutements de type 46 3° ; les uns manifestant un souci de promotion interne et de rajeunissement des effectifs, les autres ayant une position moins volontariste sur ces sujets.

Edouard Oudet note la difficulté à faire converger les communautés, qui n'est d'ailleurs peut-être même pas souhaitable. Il attire cependant l'attention des conseillers sur la nécessité de ne pas pénaliser les composantes qui seraient moins enclines à ouvrir des recrutements sur le fondement des dispositions de l'article 46 3° du décret mentionné ci-dessus.

Pour conclure sur ce thème, et en réponse à l'intervention en ce sens de plusieurs conseillers (notamment Anne Parreau, Nicolas Sieffert, Gilles Henri, Gilles Sérrasset), Yannick Vallée propose de travailler à la rédaction d'une motion posant la volonté de la Faculté des sciences de bénéficier des promotions de maîtres de conférences à professeur des universités, de type 46 3°.

Les difficultés à rédiger cette motion en séance, conduisent à reporter sa rédaction en marge du conseil. La formulation proposée s'attachera à prendre en compte la préoccupation exprimée par Andréa Pulita, qui ne souhaite pas une formule tautologique et qui souhaite que soient prises en compte les contraintes règlementaires.

Dans une tonalité plus globale que les trois thématiques discutées ci-dessus, Nicolas Sieffert déplore que le conseil de la Faculté des sciences considère acté l'absence de création de postes. Il regrette également la stratégie consistant à différer les recrutements, engendrant un recours systématique aux personnels contractuels dont les durées de contrats sont contraintes. Il est rejoint

sur ce point par Anne Parreau qui juge nécessaire d'alerter sur la dégradation des conditions d'enseignement scientifique.

A l'issue des débats, Yannick Vallée soumet au vote la liste des emplois priorités par la Faculté des sciences après échange avec les pôles. Cette liste est approuvée à la majorité des membres présents ou représentés (2 absentions).

A l'issue du vote, Gilles Sérasset considère que l'algorithme finalement retenu s'apparente à un « tourniquet » entre les composantes élémentaires de la Faculté des sciences. Il le déplore et souhaite, qu'à l'avenir, la pression en déficit de postes dans les UFR soit davantage prise en compte. Yannick Vallée considère que l'image du « tourniquet » est erronée car l'UFR IM²AG voit prioriser plusieurs de ses demandes de recrutement. Il considère aussi que la pression par étudiant dans les composantes peut aussi constituer un critère de priorisation des besoins en recrutement.

5. Campagne d'emplois 2022 : information sur les demandes de recrutement des personnels BIATSS

Yannick Vallée souligne que cet examen n'est pas suivi d'un vote ; la Faculté des sciences n'ayant pas de compétence en ce domaine. C'est donc à titre informatif que les priorités des composantes élémentaires en termes de recrutement des personnels BIATSS sont présentées.

6. Vote des RDE (Règlement des études), Blocs de connaissances et de compétences (BCC) et MCCC (modalités de contrôle des connaissances et des compétences)

A l'appui du support de présentation, Yannick Vallée rappelle les votes déjà intervenus sur ce sujet (vote du cadrage, vote des RDE et MCCC de toutes les licences professionnelles de l'UFR PhITEM, vote des RDE et MCCC de tous les masters de cette même UFR). Il délimite, en miroir, le périmètre de ce qu'il reste à voter. Il détaille les points d'attention identifiés par le pôle réglementation. A leur propos, il demande systématiquement aux conseillers leur position.

C'est ainsi que Nicolas Sieffert se dit réservé sur la validation à 12/20 (au lieu de 10/20) du semestre 2 du master – IM²AG - Mention Mathématiques et Applications et MIASHS parcours de M2 Statistiques et Science des Données.

Yannick Vallée attire ensuite l'attention des membres du conseil sur la triple réserve concernant la pratique d'une langue vivante étrangère dans les trois licences professionnelles identifiées à l'UFR de Chimie biologie. Selon lui, il existe une gradation parmi les points d'attention identifiés. Le cas le plus délicat est, de son point de vue, celui de la licence professionnelle mention production animale – parcours technologies en physiologie et physiopathologie : application à la pharmacologie et à la santé animale.

Sur l'ensemble des points d'attention identifiés, Yannick Vallée donne la parole à Yves Ledru pour l'IM²AG, en l'absence de Laurent Desbat, et à Anne Millet et Caroline Klein pour l'UFR de Chimie-Biologie. Chacun développe un argumentaire à l'appui des dérogations sollicitées.

A l'issue des débats, Yannick Vallée propose qu'une recommandation soit adressée à chacune des deux UFR concernées par les points d'attention, demandant aux responsables compétents de corriger, pour la rentrée prochaine, les points d'attention identifiés.

Yannick Vallée s'attarde ensuite sur la diapositive dressant la synthèse des efforts de chacune des composantes élémentaires pour se conformer au cadrage des 1600 heures. Le débat qui s'initie entre les membres du conseil se focalise sur ce qui motive ce cadrage : pour nombre de conseillers, sous couvert d'arguments pédagogiques, ce format serait davantage dicté par des impératifs économiques.

Conformément au souhait de plusieurs conseillers, Yannick Vallée propose la rédaction, en marge du conseil, d'une motion dont le contenu (à préciser) partirait de la proposition suivante formulée par Nicolas Sieffert : « *Le conseil constate que les diminutions des maquettes horaires des formations ne sont motivées par aucun critère pédagogique ; au contraire, que l'impact ne peut être que préjudiciable sur la qualité des formations. Le conseil de la Faculté des sciences s'inquiète sur les menaces de réduction des capacités d'enseignements qui pourraient en résulter. Dans ce contexte, le conseil de la Faculté des sciences demande le retour à la situation antérieure dès que la situation financière de l'établissement le permettra* ».

Yannick Vallée soumet également aux membres du conseil l'idée d'inviter le Vice-Président en charge de la Formation à l'occasion d'une prochaine séance plénière afin que le débat puisse se poursuivre. Cette proposition reçoit un écho très favorable.

Il est ensuite proposé de passer au vote. Sept votes distincts sont organisés :

- Les RDE et MCCC de l'année de propédeutique du DLST sont approuvés à la majorité des membres présents et représentés (1 voix contre)
- Les RDE, BCC le cas échéant et MCCC des licences professionnelles de toutes les composantes élémentaires de la Faculté des sciences sont approuvés à la majorité des membres présents ou représentés (1 voix contre).
- Les RDE, BCC le cas échéant et MCCC des licences de toutes les composantes élémentaires de la Faculté des sciences sont approuvés à la majorité des membres présents ou représentés (1 voix contre).
- Les RDE, BCC le cas échéant et MCCC des masters de toutes les composantes élémentaires de la Faculté des sciences sont approuvés à la majorité des membres présents ou représentés (1 voix contre).
- Les nouvelles MCCC du M1 mention mécanique – parcours SIM (PhITEM) sont approuvées à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Les nouvelles MCCC du M1 mention Science de la terre et des planètes, environnement - parcours Géorisques (PhITEM) sont approuvées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Les MCCC – modalités alternatives en cas de situation sanitaire dégradée sont approuvées à la majorité des membres présents ou représentés (3 absentions).

7. Avis sur l'intégration du RFIC-Lab au laboratoire TIMA

Après avoir rappelé très brièvement l'historique de cette intégration, le rôle du conseil de la Faculté des sciences en matière de création, regroupement ou suppression des structures de recherche

(art.16 des statuts de l'UGA) et donné la parole aux responsables présents des pôles de recherche concernés, Yannick Vallée soumet au vote l'intégration du RFIC-Lab au laboratoire TIMA.

Nicolas Sieffert se demande quel critère la Faculté des sciences peut mettre en avant pour se prononcer sur ce type de demande.

A l'issue du débat, la faculté des sciences émet un avis majoritairement favorable (1 abstention).

8. Questions diverses

Gilles Henri évoque l'arrangement trouvé au sein de la Faculté des sciences concernant la gestion financière (édition et signature des bons de commande) des programmes thématiques de la Graduate School rattachés à deux composantes élémentaires (IM²AG et Phitem). C'est finalement l'assistante de direction de la FdS qui assumera cette tâche. Un bilan sera dressé pour mesurer la charge de travail induite.

Yannick VALLEE remercie les membres du conseil pour leur participation et lève la séance à 11h52.

Version approuvée en conseil du 13 janvier 2022

ANNEXES :

CALENDRIER REUNIONS DES CONSEILS DE LA FdS – 2021-2022	
Dates et heures	Formation du conseil
Jeudi 23 septembre 2021 – matin (horaire à préciser)	Conseil plénier Conseil restreint
Mercredi 29 septembre 2021 – 9h00-12h00 / 14h00-17h00 Jeudi 30 septembre 2021 – 9h00-12h00	Réunions de travail pour l'avancement 2021
Lundi 4 octobre 2021 – matin (horaire à préciser) Mardi 5 octobre 2021 – matin (horaire à préciser)	Conseils restreints pour l'avancement 2021
Jeudi 25 novembre 2021 – matin (horaire à préciser)	Conseil plénier Conseils restreints
Jeudi 16 décembre 2021 – matin (horaire à préciser)	Conseil plénier (stratégie)
Jeudi 13 janvier 2022 – matin (horaire à préciser)	Conseil plénier Conseils restreints
Jeudi 10 ou 17 février 2022 – matin (horaire à préciser)	Conseil plénier Conseils restreints
Jeudi 17 mars 2022 – matin (horaire à préciser)	Conseil plénier (stratégie)
Jeudi 7 avril 2022 – matin (horaire à préciser)	Conseil plénier Conseils restreints
Jeudi 16 juin 2022 – journée (horaire à préciser)	Conseil plénier Conseils restreints
A planifier au mois de juin (13 et 14 ou 17 et 20 ?)	Réunions de travail pour l'avancement 2022
Mercredi 22 juin – matin (horaire à préciser) Jeudi 23 juin – matin (horaire à préciser)	Conseil plénier Conseils restreints pour l'avancement 2022)
Jeudi 7 juillet 2021 – matin (horaire à préciser)	Conseil plénier

**Liste des emplois FdS priorités dans le cadre de la campagne d'emplois 2022 – volet
« enseignant.e.s-chercheur.e.s »**

1. Support anciennement occupé par Michal Wrochna – MCF 25ème section – analyse et physique mathématique (IM²AG)
2. Support anciennement occupé par Pascal Jay – PR – 60ème section – mécanique (PhITEM)
3. (Support 15342) - PU – 32ème section - stratégie recherche (Chimie-Biologie)
4. Support anciennement occupé par Claudine Chaffy – MCF 26 et 27ème section – cybersécurité (IM²AG)
5. Support anciennement occupé par Matej Stehlik – MCF 27ème section – recherche opérationnelle, théorie des graphes (IM²AG)
6. Support anciennement occupé par Christel Carles – MCF – 64 et 65ème section – biologie (Chimie-Biologie)
7. Support anciennement occupé par Mathieu Briffaut – MCF – 60ème section – mécanique (PhITEM)

A. Support anciennement occupé par Vincent LEROY - MCF – 27ème section - réseaux, système, cloud (IM²AG)

A. Support anciennement occupé par Stéphane LABBE – PR - 26ème section - Analyse, EDP (IM²AG)

A. Support anciennement occupé par Stéphane DEVISMES – MCF – 27ème section - Architecture Logicielle et Matérielle (IM²AG)

A. Support anciennement occupé par Martin BROWN – PR – 25ème section - Géométrie algébrique et complexe (IM²AG)

A. Support anciennement occupé par Marie Christine FAUVET - PR – 27ème section - Data Science et Base de Données (IM²AG)

A. Support anciennement occupé par Bozhidar VELICHKOV – MCF – 26ème section - Analyse, géométrie et applications (IM²AG)

⇒ **Note d'explication**

La liste qui vous ait proposée a été adoptée à l'unanimité au bureau de la FdS qui s'est tenu le 15 septembre, à 8h30. C'est donc la position du bureau de la FdS, et nous avons souhaité vous la communiquer au plus tôt.

Notez toutefois que nous n'avons pas encore conclu nos discussions avec les quatre pôles de recherche. Or, le point 3 de l'article 45 des statuts de l'UGA concernant les attributions de la formation plénière du conseil de la FdS indique que :

Le conseil de la FdS émet un avis sur les propositions de profils de postes d'enseignant.e.s chercheur.e.s élaborées en coordination avec les pôles de recherche.

Cette liste est donc susceptible d'évolution, en particulier sur les profils associés à chaque emploi.

Cette liste prend en compte divers impératifs.

En ce qui concerne les 4 premiers emplois :

La présidence nous a fourni une liste de 20 emplois, toutes disciplines confondues, dont la mise au concours avait été différés l'an passé.

Cette liste comprend 3 emplois FdS : 2 IM²AG (supports occupés respectivement par M. Wrochna et Mme Chaffy) et 1 emploi PhITEM (support occupé par M. Jay). De ces 3 emplois, l'un est indiqué « engagement pour 2022 » (support occupé par M. Wrochna), les 2 autres sont « mobilisables ». A ces trois emplois, s'ajoute, en dehors de la liste des 20, l'engagement de la vice-Présidence Recherche de mettre au concours un emploi de professeur de chimie, en lien avec une opération scientifique en cours.

Nous vous proposons de classer ces 4 emplois de 1 à 4.

La proposition de commencer par le support occupé par M. Wrochna est une conséquence du grand nombre d'emplois actuellement différés à IM²AG (en tout 9 emplois sont disponibles dans cette UFR). Par ailleurs c'est le seul emploi différé indiqué « engagement pour 2022 », sur la liste des 20, pour nous.

En ce qui concerne les 3 emplois suivants :

Du fait de contraintes budgétaires, l'UGA souhaite différer la mise au concours de 90% de ses emplois vacants de 2 ans et nous invite donc à proposer la mise au concours de 10% de nos possibilités. Cela revient à nous demander au mieux 1 emploi. Nous vous proposons toutefois d'en classer 3.

Ici aussi, prenant en compte le grand nombre d'emplois disponibles à IM²AG, nous vous proposons de commencer par un emploi de cette UFR (support occupé par M. Sthelik). Nous vous proposons de compléter notre liste par un emploi de MCF biologiste puis un PR à PhITEM. L'emploi de biologiste est classé avant celui de PhITEM pour tenir compte de la pression étudiante très forte en biologie.

En ce qui concerne les emplois suivants :

Nous avons intégré dans notre liste tous les autres emplois vacants. En l'occurrence ce sont tous des emplois IM²AG. Nous n'avons pas souhaité les interclasser. Ils sont donc tous notés « A ».

Echanges de mails en marge de la rédaction des motions (ajoutés à la demande de N Sieffert en conseil du 13 janvier 2022)



2021-09-23_CRsean
ce_Conseil_plenier_

Version approuvée en conseil du 13 janvier 2022